

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ELIMINATION DES REJETS ET DE NETTOYAGE DES PARTIES COMMUNES D'IMMEUBLES ET LOCAUX ADMINISTRATIFS DE MAYENNE HABITAT

Référence de la procédure : 25MP02

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ

Nom de l'organisme : Mayenne Habitat – Office Public de l'Habitat de la Mayenne.

Pouvoir adjudicateur :

M. le Directeur Général
10 rue Auguste Beuneux
C.S 62039
53020 LAVAL CEDEX 9
Tél : 02.53.54.55.56

L'acheteur : Service Juridique et des Marchés Publics

OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION

Le présent marché a pour objet : ELIMINATION DES REJETS ET DE NETTOYAGE DES PARTIES COMMUNES D'IMMEUBLES ET LOCAUX ADMINISTRATIFS DE MAYENNE HABITAT

Le marché est décomposé en 2 lots :

- Lot 1 : Parties communes d'immeubles d'habitation et locaux de proximité
- Lot 2 : Locaux administratifs de Mayenne Habitat – Siège et Cadran

Le présent marché n'est pas décomposé en tranches.

Le marché ne comprend pas de variantes.

Les variantes à l'initiative des entreprises ne sont pas autorisées.

DUREE DU MARCHÉ

Le délai d'exécution est de 4 ans à compter de la notification du marché. Le marché est d'une durée globale de 4 ans, avec une année initiale reconductible 3 fois une année, par tacite reconduction.

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subventions.

Prix : une partie ferme avec des prix globaux et forfaitaires révisables, et une partie à bons de commande avec prix unitaires révisables.

Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.

Le marché prévoit une avance de 5%.

Le marché prévoit une retenue de garantie.

FORME JURIDIQUE DE L'ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ

Chaque lot sera attribué à une entreprise se présentant seule ou à un groupement d'entreprises.



CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des candidatures : formulaire CERFA DC1 et formulaire de « Capacités professionnelles, techniques et financières » dûment remplis.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : fixées dans le règlement de la consultation.

CRITERE D'ATTRIBUTION DES OFFRES

L'offre retenue sera celle qui obtiendra la note la plus élevée, appréciée en fonction de deux critères :

- Le prix : 50% ;
- La valeur technique : 50%.

PROCEDURE DE PASSATION

La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1, L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

Le dossier est disponible **uniquement** par téléchargement sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

Les seules offres acceptées seront celles déposées sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Île Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02

SERVICE AUPRES DUQUEL LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS

Greffe du Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Île Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02
Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

10 MARS 2025 à 12H00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

03 FEVRIER 2025